

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le vingt-et-un juin, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

Présents : Pochat-Baron Pascal, Maire ;

Adjoint au Maire : Cheneval Jean-Pierre, GOY Francis, GRILLET Corinne, Labaye Josette, Secco Laëtitia, VIGNY Gérard

Conseillers municipaux : Camus Isabelle, Cenci Antoine, Charbonnier Virginie, Cheminal Joëlle, Devesa Marie, Gernais Benjamin, Milesi Gérard, Pagnod Pascale, Pellet Sébastien, Pillet Isabelle, Vaur Florence

Absents représentés : Pouvoir de Bochaton Maryse à Pochat-Baron Pascal ; de Laoufi Nadia à Pillet Isabelle ; de Laverrière Magali à Vaur Florence ; de Macherat Martial à GOY Francis ; de Moenne Monique à Gernais Benjamin ; de Staropoli Michel à VIGNY Gérard ; de Valentin Pierre à Milesi Gérard

Absent excusé : Gavard-Perret Alexandre

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Monsieur Gérard Milesi est élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 18
Représentés : 7
Votants : 25

Délibération n° D2023_061 – RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

Afin de pouvoir procéder au recrutement du chargé de de réalisation des travaux voirie, réseaux et bâtiments, il convient de supprimer l'emploi de technicien principal 2^{ème} classe à plein temps et de créer un poste de technicien principal 1^{ère} classe à plein temps

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus
- **ADOpte** le tableau des effectifs ainsi proposé à compter du 01/07/2023

GRADE	CAT	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	DONT TEMPS NON COMPLET	Temps Travail	TEMPS PARTIEL / TEMPS NON COMPLET
PERSONNELS TITULAIRES						
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché territorial principal	A	1	1		100%	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	1		100%	
Rédacteur	B	1	0			
Adj administratif ppal 1° cl	C	2	2		100%	TP 90%
					100%	
Adj administratif ppal 2° cl	C	2	2	au 01/06/23	100%	TP 80%
					100%	TP 90%
Adjoint administratif	C	3	2	1 agent à temps non complet	100%	TP 80%
					90%	TNC
					100%	
FILIERE CULTURELLE						
Assistant de conservation du patrimoine 2ème classe	B	1	1		100%	

FILIERE TECHNIQUE						
Technicien ppal 1° cl	B	2	1		100%	
Agent de maîtrise ppal	C	1	1		100%	
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3	3		100%	
					100%	
					100%	
Adjoint technique ppal 2° cl	C	13	12	3 agents à temps non complet	100%	
					100%	
					100%	
					100%	
					100%	
					100%	
					32,26	TNC
					22,40/35	TNC
					20,30/35	TNC
					100%	
Adjoint technique	C	2	2		100%	
					100%	
					100%	
					100%	
					29,33/35	TNC
FILIERE ANIMATION						
Adjoint d'animation ppal 2° classe	C	1	1	1 agent à temps non complet	24,83/35	TNC
Adjoint d'animation	C	2	2	2 agents à temps non complet	25,97/35 28,72/35	TNC
FILIERE MEDICO SOCIALE						
ATSEM ppal 1° cl	C	4	4	4 agents à temps non complet	33,29/35	TNC
					31,23/35	TNC
					32,26/35	TNC
					32,26/35	TNC
FILIERE SPORTIVE						
ETAPS principal de 2ème classe	B	2	2		100%	
FILIERE POLICE						
Gardien Brigadier	C	1	0		100%	
Brigadier chef principal	C	1	1		100%	
FILIERE EMPLOI FONCTIONNEL						
DGS 2.000 - 10.000 HAB	A	1	1		100%	
PERSONNELS NON TITULAIRES						
FILIERE MEDICO SOCIALE						
ATSEM	C	1	1	1 agent à temps non complet	33,29/35	CDD TNC
FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC

Adjoint technique	C	1	1	4 agents à temps non complet	6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
FILIERE ANIMATION						
Adjoint d'animation	C	1	1	1 agent à temps non complet	27,5/35	CDD TNC du 01/09/22 au 07/07/23
Adjoint d'animation	C	6	6	6 agents à temps non complet au 01.09.23	6,36/35	CDD TNC

- **AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent.**

VOTE	POUR	25
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré
 Les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour Extrait conforme

Le Maire,
 Pascal POCHAT-BARON

Le secrétaire de séance
 Gérard MILESI

Certifié exécutoire
 Télétransmission sous-préfecture le 03/07/23
 Publication en ligne le 04/07/23
 Pour le Maire et par délégation,
 La Directrice Générale des Services
 Pascale CHAPUIS